

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 23 mars 2017**

Etaient présents M. Yves DESVERNES - M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Jean Claude HATIER - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Nicole DELAVILLE - - Mme Petra LAURAIN - Mme Annette RODIER – M. Pascal FERRARD  
Mme Thérèse LALOGÉ

Absents - Excusés : M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT  
Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme A. JEANMICHEL  
Mme Christine BOUYER – Mme Marlène CLEMENT

Date de la convocation : 17 mars 2017

-----

Début du conseil : 20 h 35

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Servitude de passage d'une canalisation d'eau potable ;
- Demande de subvention rénovation du château.

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Mandat de vente succession de Mme PRIKAZSKY
  - 2 - Vote des 4 taxes
- Informations et questions diverses

**A l'issue de l'ordre du jour** : préparation des budgets

- Commune et Réhabilitation Bâtiment Route de Vittel

**DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE**

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 14 mars 2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur DESVERNES indique que le point n° 2 ne peut être débattu ce soir car nous n'avons pas reçu les informations nécessaires.

**1) MANDAT DE VENTE DE MADAME PRISKASKY** *délibération n° 2017.03.14/01)*

Monsieur le Maire signale que les services des domaines de DIJON, dans leur courrier du 6 mars 2017, ont déterminé la valeur vénale de l'appartement et des 2 places de parkings situés à DIJON qui appartenaient à Mme PRISKASKY soit :

- 202.000 € pour l'appartement
- 20.000 € pour les deux places de parkings

Montant supérieur à l'estimation du notaire 190.000 € et 16.000 €.

Afin que l'office notarial chargé de la succession puisse les proposer à des acquéreurs, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer le mandat de vente.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer ce mandat.

**2) CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION D'EAU POTABLE** *(délibération n° 2017.03.23/02)*

Monsieur DESVERNES rappelle que lors du conseil du 24 février, dans le paragraphe "informations" il avait indiqué un problème d'alimentation en eau potable, route des Rochottes, et qu'il fallait envisager d'y amener une nouvelle conduite en passant sur deux terrains privés étant entendu que les travaux seront faits en régie.

A cet effet, il y a lieu d'établir une convention de servitude de passage d'une canalisation. Les deux propriétaires ont été contactés et ont donné leur aval, il s'agit de Vosgelis et Mr ROY.

Après concertation les membres, à l'unanimité, décident de passer convention avec les personnes concernées.

**3) DEMANDE DE SUBVENTION : RÉNOVATION DU CHÂTEAU** *(délibérations n° 2017.03.23/03 –*

Afin de procéder à la rénovation du château, montant des devis réactualisés : 165.876,19 HT (toiture, fenêtres, électricité, peinture), il est nécessaire de solliciter des subventions auprès de la DRAC, de la Région et du Conseil Départemental au titre des monuments historiques.

La signature de la convention avec la fondation du patrimoine concernant l'appel au mécénat populaire a eu lieu lundi 20 mars.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, décident de demander des subventions aux organismes décrits ci-dessus.

**INFORMATIONS :**

Rue Jules Ferry : du 9 au 15 mai : réseaux gaz – le 15 début des travaux pour une durée de 5 mois. La route sera barrée. Une réunion d'information sera programmée avec les riverains.

**DIVERS**

Notre responsable technique nous quitte au 1<sup>er</sup> avril pour le département de l'Ain. Un appel à candidature est lancé en vue de son remplacement.

L'appartement communal situé dans le bâtiment "mairie" va être libéré.

Les familles syriennes installées aux HLM vont nous quitter ;

Camping-Piscine : visite d'un agent immobilier qui est spécialisé dans les ventes de camping ;

Salle des fêtes : le lave verre est réparé – les plaques de cuisson sont en panne ;

La signalétique est posée en ville ;

Cimetière : peinture de la grille d'entrée ainsi que la grille de la tombe de notre bienfaitrice : Mme GRANDMONTAGNE ;

Les devis pour l'aménagement des ateliers nous sont parvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h

Darney, 23 mars 2017

Le Maire,

Y. DESVERNES

